

## Agriculture | «On va vers une sobriété de consommation», Thomas Pissondes, vigneron bio à Jurançon (64)



Depuis quelques heures, les vignobles pyrénéens sont assaillis par les coups de sécateurs des vignerons. Comme chez Thomas Pissondes, élu depuis peu à la tête de l'association des Vignerons du Jurançon, et qui depuis 2010 dirige le Clos Labrée dans le Jurançon. Rencontre avec ce jeune homme qui procède à sa première récolte de raisins certifiée AB, une démarche conduite en phase avec son environnement, qui répond aux exigences actuelles.

Le passage à l'automne marque le lancement des vendanges. À l'approche de cette période, demeure alors une certaine excitation. Sur le Clos Labrée, Thomas Pissondes s'apprête à vivre une nouvelle campagne. À la tête du vignoble familial depuis 2010, le jeune vigneron conduit un vignoble de 3 hectares et demi composé de trois cépages?: le Gros Manseng, le Petit Manseng et le Courbu. Perché le long d'une route qui serpente dans les coteaux du Jurançon, le domaine, géré depuis cinq générations par les Pissondes, surplombe de grandes étendues forestières et herbagères. Avant Thomas, son père, double actif, était à ses manettes. «*Mes parents arrivaient à l'âge de la retraite. J'ai réfléchi et j'ai décidé finalement de reprendre.*» Il mettra un terme à sa carrière dans l'ingénierie industrielle pour revenir à la terre de ses ancêtres. «*L'environnement de travail a été un élément qui m'a donné envie de revenir*», confie-t-il.

### «?Le label bio peut être porteur?»

Depuis près de vingt ans, les vignes du domaine sont conduites en bio. «*Mais nous n'avons jamais eu la certification. Étant donné que le vin était vendu exclusivement sur le domaine, mes parents ne jugeaient pas primordial de l'avoir. Ils expliquaient directement aux clients comment ils travaillaient.*» Thomas poursuit dans ce sens. Mais lui a demandé l'agrément. «*Je vais vendre mon vin un peu à l'extérieur. Et donc le label aujourd'hui peut être porteur?*», poursuit l'homme.

Il n'y a pas longtemps, le vin certifié «?AB?» n'avait pas très bonne presse. Mais pour Thomas, désormais, un

changement de mentalité s'est opéré. «?Il y a changement vis-à-vis de cette étiquette sur les vins. Gustativement déjà, c'est aujourd'hui compliqué, voire impossible, de différencier un vin bio d'un vin conventionnel, explique-t-il. Mais la grande différence se fait au niveau éthique. On voit bien aujourd'hui que ce sujet préoccupe tout le monde.?»

Après trois années de conversion, le jeune vigneron va cette année ramasser sa première récolte certifiée bio. «?C'est sûr qu'au niveau des traitements pour gérer l'herbe, on a un surcoût car on passe beaucoup plus souvent, reconnaît-

## «?Le cuivre a mauvaise presse?»

Pour la quatrième année, Thomas plante également des engrais verts dans les inter-rangs de ses vignes. Des couverts végétaux composés essentiellement de légumineuses avec de la féverole. «?Cette année, je l'ai associée à du triticale?», souligne-t-il. Cette pratique, qui s'inscrit dans le prolongement de ses idées, revêt d'innombrables avantages. À commencer par ceux biologiques. «?Je fais ça pour déjà limiter l'envahissement des adventices. Cela va permettre de recouvrir et d'étouffer les mauvaises herbes.?» En implantant des légumineuses, il apporte aussi de manière naturelle de l'engrais à sa vigne... Thomas espère en observer les premières retombées. «?Déjà, cette année, je vais voir au niveau des rendements en jus car je n'ai apporté aucun engrais organique. Bien évidemment, il n'y a pas que ça qui rentre en compte : la météo de l'année y joue beaucoup.?»

Au-delà de ces vertus, l'autre intérêt réside au niveau de la structure du sol. «?Ici, les vignes sont implantées en terrasses. Mais à force, il peut y avoir du tassement. Le couvert limite alors ce phénomène.?» En effet, pour pallier les dénivelés trop importants, c'est d'abord son grand-père puis après son père qui a bâti des terrasses à flancs de coteaux. Ces terrasses ont alors apporté de la sécurité aux viticulteurs. Mais cette configuration présente aussi d'autres avantages. Si les surfaces en terrasses comptent deux fois moins de pieds à l'hectare, elles bénéficient d'un ensoleillement optimal. «?Dans le Jurançon, sur une parcelle classique, on est autour des 4?000 pieds alors qu'en terrasse on est autour de 2000.?» En fin de cycle, Thomas procède à la destruction du couvert en passant un coup de rouleau avant de laisser, au sol, les pailles.

Dans la même logique, Thomas épand des infusions de plante pour réduire son utilisation de cuivre. «?Aujourd'hui, je vais finir la campagne à 3?kg de cuivre par hectare. On va essayer de tendre vers ça car le cuivre a mauvaise presse. Il y a déjà un effort considérable qui a été fait puisqu'à l'époque, on était plutôt à 25 voire 30?kg/ha. On va vers une sobriété de consommation. C'est louable?», conclut-il.

Baptiste Nouet

Crédit Photo : Baptiste Nouet  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 01/10/2019  
[Url de cet article](#)